

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION

SÉANCE DU 22 AVRIL 2025

Date de la convocation :
17 avril 2025

EFFECTIF LÉGAL : 15

EFFECTIF EN EXERCICE : 14

EFFECTIF VOTANT : 8

Suite à une seconde convocation en raison de l'absence de quorum lors du Conseil Municipal du seize avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux avril à 19h00, les membres du conseil municipal, régulièrement convoqués, se sont réunis, salle du Conseil en Mairie de Cattenières, sous la présidence de Daniel FORRIERES, Maire

Etaient présents : Christophe BOUTHORS; Daniel FORRIERES; Mikaël LANCEL; Céline MARELLI; Véronique MEYER ; Sabrina MERY, Roseline HODIN

Ont donné procuration : Francine SEDENT à Véronique MEYER

Etaient absents : David HEGO ; Antoine HERMAN, Damien BARDOUX ; Raphaël CANTA, Jose-Manuel LERICHE, Vincent WIART

Secrétaire de séance : Céline MARELLI

OBJET DE LA DELIBÉRATION : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS - COMITÉ DES FETES ET D'ENTRAIDE DE CATTENIERES

Numéro de la délibération : 2025-23

L'association « Comité des fêtes et d'entraide de Cattenières ».dont le siège est 18 rue Roger Salengro à Cattenières a pour objet des projets d'animations et d'entraides.

Dans le cadre de son *activité*, elle a sollicité auprès de la mairie, une aide financière de 300 euros.

A l'appui de cette demande, l'association a adressé un dossier à M. le Maire qui comporte les informations sur les ressources propres de l'association.

Au vu, de la demande, et compte tenu de la nature du projet qui présente un réel intérêt entrant dans les actions que la commune peut légalement aider il est proposé :

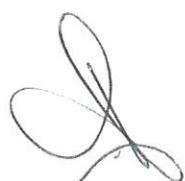
- d'accorder à l'association « Comité des fêtes et d'entraide de Cattenières » une subvention de 300 euros.
- d'autoriser M. le maire à signer toutes pièces nécessaires.

Cette dépense sera imputée au chapitre 65

ADOpte A L'UNANIMITE

Certifié conforme,
Fait et délibéré en séance du jour, mois et an
ci-dessus mentionné,

Le secrétaire de séance,




Le Maire,